

Jean-François TREBUCHET

Par **Paul Aubin SJ**

fils d'Angèle Madeline (1879-1970),

filie de Joséphine Trébuchet (1851-1906),

filie de Prosper Trébuchet (1814-1856),

fils de Marie-Joseph Trébuchet (1778-1828),

fils de Jean-François Trébuchet (1731-1783)

et

de Renée-Louise Le Normand du Buisson (1748-1780),

filie du citoyen Le Normand (1724-1810)

Né en 1731 au Petit-Auverné, il était le dernier enfant, sans doute le treizième, de Jean-Pierre Trébuchet et de Françoise Louvigné. A la mort de son père, il n'avait que 7 ans.

Il se fit marin, chose qui paraît bien une innovation dans la famille Trébuchet. Sa mère dut le recommander à une famille d'armateurs qu'elle connaissait de longue date : c'est en effet au service de M. de Seigne armateur associé de MM. Drouin et Dulac, qu'elle plaça son fils.

M. Guillaume de Seigne était un suisse catholique bernois auquel le Prince de Condé avait confié l'administration des forges de Moisson. A son arrivée en Bretagne, il prenait le titre d'ingénieur. Après une trentaine d'années à Moisson, il quitta la fonderie pour se livrer au commerce maritime. Il établit son comptoir à Nantes, en Saint-Nicolas, sur la Fosse. Des relations de sympathie existaient entre Jean-Pierre Trébuchet, père de 7 filles, et son patron. A plusieurs reprises, il le pria d'être parrain de ses enfants ou de désigner un membre de sa famille pour tenir des nouveau-nés sur les fonds baptismaux. L'entente, d'autre part, était si profonde entre ces deux hommes que Jean-Pierre Trébuchet faillit, à l'exemple de son ami, se lancer dans le commerce. Nous le voyons en effet prendre le titre de " marchand " lors du baptême d'une de ses filles. Ces bonnes relations se maintinrent lorsque M. de Seigne se fut fixé à Nantes. Aussi, accepta-t-il de prendre à bord de ses navires Jean-François Trébuchet, le jeune orphelin de son ami.

Le jeune homme avait 18 ans. Le 10 Avril 1749, il embarqua comme pilotin à bord du " Philibert ", capitaine Etienne Thiercelin, à destination de l'Ile de France (Ile Maurice). Le voyage fut long et dura 11 mois et 17 jours.

Cette première épreuve ne découragea pas le jeune Trébuchet. Il reprit du service à bord du " Saint-Marc ", mais cette fois pour Saint-Domingue. Le commerce de Nantes avec les Antilles était alors fort prospère.

En 1755, il quitte la marine de commerce pour entrer dans la Marine du Roi. Il servit en qualité d'aide-pilote à bord du vaisseau-amiral " Le Soleil Royal " que montait l'amiral M. de Brienne de Conflans, plus connu dans les annales de la marine française pour ses malheurs que pour ses exploits. Jean-François assista à la bataille des Cardinaux (entre Quiberon et le Croisic) en 1759. Le navire amiral alla s'échouer en face du Croisic et son équipage l'incendia afin qu'il ne tombe pas aux mains des Anglais. Les progrès de la plongée sous-marine ont permis, à partir de 1964, de repérer l'épave du Soleil Royal. On a retiré de la mer quantité d'objets de bronze ou de cuivre (parfois fondus); la plus belle pièce est un canon, exposé au Croisic; les cousins Liberge ont, à Trévaly, quelques restes d'instruments divers qu'ils ont eux-mêmes repêchés.

Débarqué avec tout l'équipage le 21 Novembre 1759, Jean-François cessa de naviguer jusqu'à la paix. Il reprit alors du service, en qualité de second lieutenant, sous les mêmes armateurs à bord de la " Nouvelle Société ", capitaine Joseph Berthau.

A son troisième voyage (toujours vers les Antilles Occidentales), il embarque avec le titre de Premier Lieutenant. Le 11 Février 1767 (il a environ 36 ans), il recevait son brevet de capitaine et pilote de navire. Il prit alors le commandement du navire la " Nouvelle Société ", vaisseau de 300 tonneaux, qu'il connaissait mieux que personne puisqu'il avait accompli quatre voyages à son bord.

Cinq mois plus tard, il était de retour et épousait le 22 Septembre 1767 à Saint-Fiacre (près de Nantes), Renée Louise Le Normand du Buisson, fille de René Pierre Le Normand du Buisson, âgée de 19 ans (17 ans de moins que son époux). Saint-Fiacre était le lieu de naissance de la jeune fille, mais ce n'est pas cette considération qui décida du choix de cette modeste église de campagne de préférence à celle de Saint-Laurent (à Nantes), lieu de domicile de Mlle Le Normand.

Son mariage fut célébré sur les bords de la Sèvres parce que son père était sénéchal de Château-Thébaud et qu'il voulait donner une marque d'attachement à son seigneur, vénérable et discret messire Louis François Le Loup, seigneur de Château-Thébaud et de la Pommeraye, devenu prêtre après avoir servi dans les armées du roi en qualité de Capitaine de Dragons.

C'était la saison des vendanges. La fête eut lieu sur la place de l'église près du pressoir. Tout un monde de procureurs, d'avocats venus des deux bords de la Loire prirent part aux réjouissances. Renée Louise était la fille aînée de M. Le Normance, et le premier enfant qu'il mariait.

Rentrés à Nantes, les nouveaux époux s'installèrent rue des Carmélites (rue Mauperthuis) dans la maison de M. Le Normand. C'est là que naquirent leurs deux premiers enfants. Le capitaine Trébuchet n'était pas riche. Il avait même des dettes : son beau-père lui avança 1 050 livres pour solder un emprunt. Il reprit bientôt la mer à bord d'un nouveau navire, la " Sèvre ", mêmes armateurs. Pas plus que les autres navires, celui-ci ne lui apporta pas la fortune. On a dit que le capitaine Trébuchet se livra à la traite des nègres, ainsi que de nombreux capitaines nantais. Dans son cas, c'est faux; il naviguait entre Nantes et les Antilles Occidentales, tandis que les navires se livrant à la traite faisaient le commerce " triangulaire " : Nantes - les Côtes d'Afrique - les Antilles - Nantes. Les navires de traite étaient d'ailleurs d'un bien plus faible tonnage que ceux que commandait Jean-François; armés en guerre, ils ne dépassaient pas 150 tonneaux.

Dans la famille de Seigne, l'aîné, Augustin, semble seul s'être adonné à la traite. Nous ne voudrions pas dire cependant que, à l'occasion, Jean-François n'ait pas acheté çà et là quelques esclaves pour augmenter ses bénéfices. Aux revenus que lui procuraient ses fonctions de capitaine de navire s'ajoutaient son commerce personnel. A chaque voyage, il emportait de menues pacotilles qui ne chargeaient pas son vaisseau : objets de luxe, montres de prix, parfumeries qu'il vendait lui-même aux habitants de Saint-Domingue.

Il touchait en outre une commission en récompense de l'habileté avec laquelle il trouvait pour son navire une cargaison de retour précieuse plutôt que pesante. Au besoin, il empruntait à ses parents quelques sommes plus ou moins importantes, qu'il employait à acheter quelques pacotilles.

Son mariage avec Renée Louise Le Normand fut un mariage d'inclination. Il est possible d'en juger par les lettres que les deux époux échangèrent et que M. l'abbé P. Dubois a publié. Par exemple, ces lignes de Jean-François à sa femme, en date du 29 Décembre 1773 : " *Je me jette à ce moment ici aux pieds de la Providence pour la supplier de ne te laisser jamais manquer et moi de*

pouvoir finir mes jours avec toi. Dieu veuille en même temps répandre sa bénédiction sur nos enfants et qu'ils puissent être par la suite nos consolateurs ”.

Huit enfants naquirent de leur union. Le ménage Trébuchet habite constamment le même quartier à Nantes : rue des Carmélites, Haute Grande Rue, et Place Saint-Pierre.

Rappelons maintenant quelques épisodes de sa vie de marin.

Il était en mer en Mai 1772, à bord de la “ Sèvre ”, au large de Ténériffe, lorsque, en pleine nuit, le navire fut attaqué par un narval, cétacé des mers du Nord, appelé aussi licorne de la mer, qui, de son espadon, perça à deux reprises les flancs du bâtiment, un moment en péril. Aidé par les marins du navire anglais “ Anna ”, le capitaine parvint à maîtriser la double voie d'eau causée par le cétacé.

Voici le récit rédigé à l'époque :

“ Le sieur Jean-François Trébuchet, commandant le navire La Sèvre de Nantes, armateur M. Louis Drouin, parti de Saint-Marc, Ile Saint-Domingue, le 17 Mai 1772, sentit le 25 du même mois à 11 heures du soir, par le 25° de latitude nord et 302° 37 m de longitude, méridien de Ténériffe, une secousse qui lui fit croire, ainsi qu'à son équipage, que son navire avait touché sur quelque vigie. Aussitôt, il sonda à la poupe et trouva beaucoup d'eau, ce qui causa une alarme générale. Le jour venu, on examina le dehors du navire et l'on aperçut du côté du bâbord un poisson monstrueux, qui paraissait avoir 30 à 40 pieds de long, attaché au corps du navire à quelques pieds au-dessus de la quille. Sans perdre de temps, le capitaine Trébuchet fit saisir ce poisson avec un fort cordage, sur lequel on frappa un palan et fit virer dessus par 30 hommes; mais, quelque effort que l'on fit, on ne put réussir à l'arracher. Alors le capitaine prit le parti d'arriver sur un navire qu'il avait sous le vent à la distance de 3 lieues, en lui faisant signal d'incommodité, approche de lui et le reconnaît pour Anglais.

Le capitaine anglais Smith, commandant le navire Anna, répondit à ses désirs en lui envoyant un canot de 3 hommes. On cintra le poisson et on travailla de nouveau à virer dessus avec une partie des gens de l'équipage, l'autre étant occupée à pomper sans relâche l'eau qui entraînait vivement par l'endroit où l'animal était attaché. Il fallut cependant abandonner la pompe pour mettre tout le monde sur les palans, et enfin on réussit à rompre le poisson au ras du corps du navire.

Cette opération terminée, on s'aperçut que le navire ne faisait plus autant d'eau. Néanmoins, le capitaine Trébuchet, ayant 30 passagers à son bord, craignait que la voie d'eau n'augmentât et ne mit son navire en danger de périr; mais le capitaine Smith s'offrit lui-même de l'observer d'assez près pour le secourir s'il était besoin, et même de l'accompagner jusqu'à Nantes.

Lorsque le jour parut, le monstre n'était plus qu'une masse informe, déjà déchirée par les requins qui l'environnaient; on n'osa même pas faire descendre des plongeurs pour visiter la voie d'eau, de crainte qu'ils ne fussent dévorés. Le lendemain, ils descendirent et constatèrent que le navire était percé de 4 pieds au-dessus de la quille. Le trou était bouché par une espèce de corne. On remplit de boules de suif, mêlées de cendre, le vide de cette corne. La voie d'eau diminua alors, et le capitaine Trébuchet, rassuré alors, engagea M. Smith à faire route pour sa destination. Après la décharge du navire “ La Sèvre ”, on trouva cette corne qui a 32 pouces de longueur et 6 ½ de circonférence au gros bout. Elle a été déposée dans le cabinet de Madame de Loynes. ”

L'année suivante, le capitaine Trébuchet quitta " La Sèvre " et prit le commandement de " La Duchesse de Duras ", vaisseau de 350 tonneaux, 4 canons et 39 hommes d'équipage. Il cingla de nouveau vers Saint-Domingue.

A son retour, il fut victime d'un accident qui faillit mettre fin à sa carrière. Il avait été contraint de refuser le embarquement du boulanger nord, François Rousseau, à cause de son insubordination. Par vengeance, celui-ci attaque le capitaine lorsqu'il revenait de la Bourse, l'épée au côté (un capitaine alors ne sortait pas autrement), il le frappe si violemment à la tête qu'il l'étendit comme mort, près du puits qui ornait alors la place Saint-Pierre. Le capitaine ne dut la vie qu'à l'intervention de quelques passants. Six semaines plus tard, rétabli, il reprenait le cours de ses traversées. Il en accomplit encore 3 pour le compte des mêmes armateurs.

Il cessa pourtant de voyager pendant 14 mois, d'Avril 1776 au 5 Juin 1777. Il prit alors le commandement de l'Astrée, vaisseau de 550 tonneaux, de 10 canons et de 48 hommes d'équipage, qu'avait armé M. Guillaume Bouteiller, gendre de M. Drouin, son premier armateur.

Cette traversée ne fut pas heureuse. Mal accueilli à Saint-Marc par les commis de ses premiers armateurs, il s'irrita du manque de respect de ces jeunes gens, dont l'un avait navigué sous ses ordres; il adressa sa démission à la compagnie qu'il servait depuis 29 ans. Sa lettre, bien rédigée, est hautaine et quelque peu blessante. Elle lui nuisit beaucoup. Il avait alors environ 48 ans. Il ne put trouver pendant 3 ans aucun embarquement dans le port de Nantes. La misère s'introduisait dans sa demeure. Une dernière infortune tomba sur lui : le 14 Août 1780, il perdait sa bien-aimée, trois semaines après la naissance de leur huitième enfant, mort lui-même en voyant le jour. Elle n'avait pas encore tout à fait 32 ans.

A force de démarches et de recommandations, Jean-François obtint de M. Joubert du Collet et de M. Pimperay, armateurs à Brest, que connaissait son beau-père, le commandant d'un bateau, " Le Comte de Grasse ", que ceux-ci armaient à Brest. C'était un vieux navire, mauvais marcheur, qu'ils avaient l'intention de vendre.

Le capitaine avait besoin de s'équiper. Il mit à l'encan une partie de ses meubles, divers objets souvenirs de ses voyages, des cadres, des tableaux et même un petit lit d'enfant. Il n'avait d'espérance que dans ce prochain voyage pour rétablir ses affaires. Il plaça ses enfants (il lui en restait 7 dont l'aînée avait 12 ans et le dernier 2 ans). Peut-être confia-t-il les deux aînées (Renée-Rose et Madeleine Françoise) au ménage Louis Trébuchet - Louise Mathurine Le Normand du Buisson (Louis était son neveu et Louise sa belle-soeur). Les 5 derniers furent mis en pension chez Mme Menant-Dugué. Leur entretien (1 000 F par an) était payé partie par les armateurs, partie par le grand-père Le Normand, partie par M. René Le Normand, avocat à Rennes (beau-frère du capitaine et célibataire).

Puis, Jean-François partit pour Brest.

Sans doute, il comptait, suivant l'habitude des Directeurs de sa Compagnie, revoir les Antilles Occidentales et accomplir une fois encore ce mouvement de balancier entre le nouveau et l'ancien monde qu'il avait exécuté au moins une trentaine de fois. Il se trompait. Il allait revoir les rivages entrevus dans sa jeunesse, et il ne devait plus embrasser ses enfants. Il emportait tout son argent, la dot même de sa femme, pour commercer une dernière fois et tenter sa chance.

La France était alors en lutte contre l'Angleterre. Elle soutenait les Etats-Unis qui revendiquaient leur indépendance. Il était alors nécessaire de ravitailler ses colonies des Indes aussi bien que d'Amérique. Partout la marine française tenait tête aux flottes anglaises. Mais on ne pouvait

laisser nos vaisseaux marchands voyager isolément. L'Amirauté les groupait en convois que protégeaient des vaisseaux de guerre. " Le Comte de Grasse " était destiné à prendre place dans un de ces convois. Le Ministre de la Marine gardait jalousement le secret de leur destination, de même qu'il taisait la date de leur départ.

Le 5 Décembre 1781, les armateurs remirent leurs instructions au capitaine Trébuchet. Ils les complétèrent le 7 Février suivant. Ils croyaient qu'il voguerait vers la Nouvelle-Angleterre ou la Martinique. Le navire avait un chargement de poudres et de boulets; c'étaient " les marchandises du Roi ", que complétaient un assortiment de toiles, de cordages, de laine, de coton, de planches, d'eau de vie, d'huiles et de conserves. Le capitaine avait pour mission de remettre ce dernier chargement entre les mains des représentants des armateurs ou de le vendre lui-même après avoir débarqué le plus promptement possible " les effets du Roi ".

Il lui était alloué 150 francs par mois; il avait part aux bénéfices, mais il lui était interdit d'embarquer des marchandises pour son propre compte. Pour le fret de retour, il avait charge d'acheter du café, de l'indigo, du sucre; à ce sujet, une nouvelle commission lui était allouée. Il était autorisé à vendre son navire pour une somme de cent ou cent vingt mille livres.

Le convoi mit la voile le 11 Février 1782 (Jean-François à 51 ans), sous le commandement de M. du Peynier. Il était composé de trois navires de guerre et de 35 voiles transportant des munitions et 2 500 hommes de troupe sous la conduite de M. de Bussy.

Il cingla vers les Indes pour porter secours au Bailly de Suffren. Après une première escale à False Bay, près du Cap de Bonne Espérance, il atteignit l'Ile Maurice où il fit un assez long séjour. C'est de Port-Louis, capitale de l'Ile, que le capitaine Trébuchet adressa à ses armateurs la lettre suivante, que nous transcrivons en entier parce qu'elle nous fait connaître sa situation et son dernier voyage :

" Au Port-Louis, Isle de France, 7 Novembre 1782,

Messieurs,

Je saisis l'occasion du premier navire qui part pour la France, pour vous instruire de mes opérations jusqu'à ce jour. Me voici donc à l'Isle de France, le 5 Août, après 36 jours de traversée de Falsebee, et demande, les puissances du lieu ont décidé de me décharger des poudres et des boulets dont je suis muni et M. Chevreau, intendant, m'a dit que je pourrai m'arranger à votre gré de mon navire et prendre le parti que je voudrais. A ce sujet, le Roi, Messieurs, ne voulait plus de votre navire, et ne trouvant point à le vendre, je vais faire mon possible pour tâcher de trouver un fret soit pour divers endroits, c'est-à-dire la Côte d'Afrique, le Cap, Madagascar, l'Europe ou l'Amérique, etc.....Enfin, tout pour le mieux, pour le bien de l'armement et vos intérêts.

J'ai mal vendu votre cargaison, attendu sa mauvaise valeur pour les pays ici. Encore fort heureux de m'en être débarrassé. J'ai vendu le tout suivant facture en gros à MM. Pigeot de Saint-Valéry et Sterling, c'est-à-dire que 29 549 livres argent de France n'ont produit que 64 000 livres en papier monnaie de l'Isle de France. Tous les vins étaient gâtés et autres articles de nulle valeur.

Je vous envoie ci-inclus par une lettre de change sur le Trésor, le montant de la somme de 15 564 livres 19 sols. Les 3 de False Bay ont été envoyées avec la facture par moy sur le

navire “ Le Péroux ”, des marchandises ont été vendues audit lieu à M. Percheroux pour l’armée..... le bien décharge, facture et les représentations que nous avons faites à MM. le Général et Intendant de notre sort.

*Nous avons perdu le capitaine Gauthier de votre navire “ L’Aurore ” et son lieutenant Thomson dans la même nuit. Le second prend le commandement du navire. Le convoi partira du 4 au 5 Décembre pour l’Inde sous les ordres de M. Peigner. Nous avons pris dans l’Inde le port de Trente-Malèque dans l’île de Sitan. M. de Suffren a eu quatre combats des plus sanglants. Il a beaucoup maltraité les Anglais. Nous avons perdu le vaisseau “ L’Orient ”, à l’entrée de Trinquemalèque (le 27 Septembre 1782). Il est arrivé ici huit capitaines de vaisseaux de l’armée de M. de Suffren. Rien autre chose à vous faire part.
Je suis avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.*

JF. Trébuchet. ”

*“ La lettre de change que je vous envoie de l’Isle de France sort à 30%. Je vais tâcher de vous en trouver d’autres et je profiterai de l’occasion du premier navire pour vous les envoyer. Je prie M. de Colet Fils de vouloir bien avoir esgard à ma petite famille, comme aussi de présenter mes respects à M. du Collet Père.
Il en reste les briques, les planches, feillards et quelques barriques de vins et farines, cordages, toiles à voile et ce que je garde pour votre utilité et celle du navire.
Il est malheureux pour vous que vous ayez apprécié votre navire à un si haut prix dans uneoù il ne le vaudrait jamais. ”*

Au mois de Décembre 1782, le capitaine Trébuchet reprit la mer et cingla vers le port de Trinquemalè sur la côte de Ceylan, où M. de Suffren avait établi sa base navale contre les Indes Anglaises. Il y arriva le 10 Mars 1783. Trois mois après, le bailli de Suffren était instruit officieusement de la conclusion de la paix de Versailles avec les Anglais. Les hostilités cessèrent aussitôt quoiqu’il n’obtint confirmation du traité que le Juin suivant.

Le capitaine Trébuchet se mit en route pour revenir, heureux de revoir la France et ses petits-enfants. Il approchait de Port-Louis (Ile Maurice) lorsqu’il tomba malade et mourut en pleine nuit, à une heure du matin, le 1er Septembre 1783 (à 52 ans). Le jour même à 10 heures, en mer, par 40 degrés 15 minutes de latitude sud et 83 degrés 23 minutes de longitude orientale, le second du navire, Pierre Joseph Debet, procéda à l’inventaire des biens laissés par son capitaine. On devine quels ils étaient. Au milieu de bibelots achetés çà et là au hasard des escales, on trouva sa montre en or, son anneau d’or monté d’un grenat, un cachet d’argent, des cartes de navigation, un écritoire, un habit de soie noire de cérémonie, un sac de poudre et deux perruques, un vieux parasol, deux bouteilles de tabac (car il prisait), deux pistolets de poche, une épée de duel, de nombreuses chemises et quantité de bas de soie et de fil, comme il convenait qu’en emportât un marin partant pour une longue navigation.

Les officiers présents et quelques hommes de l’équipage signèrent cette pièce à la suite du second.

Sitôt arrivé à Port-Louis, le sieur Debet fit procéder à un nouvel inventaire par les autorités royales, puis le tout fut mis en vente. Le second acheta la montre pour 285 livres. L’adjudication au total atteignit 1 260 livres, monnaie de l’Ile Maurice, suivant acte du 3 Septembre 1784.

A Nantes, nul n’entendait plus parler du capitaine Trébuchet. Sa famille ignorait ce qu’il était devenu; les armateurs n’étaient guère mieux instruits de son sort. Toutefois, des marins revenaient

peu à peu de leurs lointaines randonnées. M. Le Normand du Buisson apprit par leur intermédiaire le sort de son gendre. Il supposa qu'il avait fait quelque bénéfice par la vente de sa pacotille. Il entendit dire que Trébuchet avait acquis quatre nègres de quelques officiers français qui les avaient reçus pour leur part de prise, qu'il avait une grosse provision de café à l'Ile Bourbon (Réunion).

D'autre part, le sieur Debet, peu sérieux, avait vendu le "Comte de Grasse" sans en prévenir les armateurs. Ils eussent ignoré ce qu'il était devenu, si Debet n'avait fait traite sur eux pour payer le retour de l'équipage.

Pour sauvegarder les intérêts des enfants de l'infortuné capitaine, M. Le Normand intenta un procès devant l'Amirauté de Nantes aux armateurs, MM. du Collet et Pimparay. Il leur demanda une somme de 30 000 livres.

Ceux-ci, loin d'accéder à cette demande, offrirent une somme bien inférieure. Ils consignèrent 2 600 livres au bureau de la Marine, accordèrent une commission sur le fret de 1 603 livres, sur lesquelles il firent observer qu'ils avaient déjà versé 1 500 livres; ils offrirent en outre une commission de 1 900 livres pour la vente du fret. On était loin du compte.

Sur les entrefaites, ils reçurent l'inventaire de la succession de M. Trébuchet qui justifiait beaucoup mieux leurs affirmations que celles de M. Le Normand.

A partir de ce moment, nous perdons de vue la marche du procès. Les parties plaidèrent longtemps. Très certainement la succession du capitaine Trébuchet laissa peu de chose à chacun de ses enfants.

Quand la famille eut appris la mort du capitaine Trébuchet, ses deux filles aînées furent définitivement confiées à leur tante Louise Trébuchet, née Le Normand. La troisième fille, Sophie (la future mère de Victor Hugo) fut confiée à sa tante Françoise Robin, née Trébuchet. Les quatre derniers enfants furent pris en charge par leur grand-père Le Normand. On sait aussi que les deux aînées recevaient une pension de leur oncle René Pierre Le Normand, acat au Parlement de Rennes, où il mourra célibataire en 1788.

Victor Hugo a écrit de fort belles choses sur les marins morts en mer : " O combien de marins, combien de capitaines " On voudrait croire qu'il les écrivit en pensant à son grand-père (et à deux de ses oncles qui périrent de la même façon). Rien n'est moins certain si l'on songe à l'ignorance totale où il semble avoir été de la destinée de son grand-père et de l'histoire de sa famille si l'on en juge par ce qu'il dit dans " Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie :

" Ce Trébuchet (Jean-François) était un de ces honnêtes bourgeois qui ne sortent jamais de leur ville, ni de leur opinion ". Il confond visiblement le capitaine Trébuchet avec M. Le Normand, beau-père de celui-ci, et ce qu'il dit n'est pas plus exact à l'égard de l'un comme de l'autre; un marin qui a traversé au moins 30 fois l'Atlantique et a fait deux fois le voyage à l'Ile Maurice, pour mourir en plein Océan Indien, sortait de sa ville; et un procureur de l'Ancien Régime, devenu juge au Tribunal Révolutionnaire de Nantes, sortait quelque peu des opinions d'un bourgeois ordinaire!

Que deviendront les enfants de Jean-François Trébuchet ?

Voyons d'abord ce qu'il en est pour les deux aînées, qui, à la mort de leur père sont prises en charge par Louise Trébuchet, née Le Normand du Buisson, qui est à la fois leur tante et leur cousine germaine, et pour lesquelles leur oncle René Pierre Le Normand paie une pension.

Notons tout d'abord que cette tante Louise a des opinions assez différentes de celles de son père. Celui-ci, avocat au parlement de Rennes, a des idées politiques tout à fait conformes à celles des messieurs du Parlement de Bretagne à la veille de la Révolution; c'est à dire qu'il est à la fine pointe des idées nouvelles et de l'opposition à Versailles. Mais il mourra en 1788 sans voir le triomphe.... et la déroute de ses idées. A sa mort, le grand-père Le Normand, fera vendre sa charge, et cela aidera sans doute le budget familial des enfants de Jean-François et de leurs tuteurs.

Louise Trébuchet, née Le Normand, au contraire de son demi-frère et de son père, vécu dans un milieu plutôt chouan. Elle était mariée avec Louis Maurice Trébuchet, sieur de La Roulais (1746-1785 ou 1743-1784), sénéchal de Frossay, procureur au Présidial de Nantes, procureur fiscal de l'archidiaconné de la Mée, marguillier d'Auverné. Elle eut deux enfants. Elle habitait sans doute la vieille maison familiale des Trébuchet au Petit-Auverné : La Renaudière, qui appartenait à la famille depuis plus de cent ans, et que ses petits-enfants seront contraints de vendre en 1831 (c'est, entièrement transformé au XIXème siècle, le presbytère actuel du Petit-Auverné).

Veuve en 1784 ou 1785, Louis Le Normand vécut sans doute à La Renaudière avec sa belle-mère Louise Trébuchet, née Bodin, qui, veuve en 1781 et vivant encore en 1796, fut, elle, une vraie chouanne. En effet, Mme Louis-Maurice Trébuchet, née Louise Bodin, vécut pendant la Révolution dans sa propriété de La Renaudière, au Petit-Auverné. C'était une personne respectable à cause de son grand âge (elle s'était mariée en 1740) et de la dignité de sa vie. Elle était la bienfaitrice de la pauvre église du lieu. Lorsque, en 1791, le vicaire d'Auverné, M. l'abbé C.L.M Bedard fut chassé de son presbytère pour avoir refusé le serment à la constitution civile du clergé, il se réfugia chez elle à La Renaudière. Sitôt que le district révolutionnaire de Chateaubriant connut ce fait, il ordonna une descente de police à La Renaudière. On n'y trouva pas le malheureux abbé. C'était en Février 1792. En Septembre 1792, M. Bedard fut contraint de s'exiler en Espagne. Avant de s'embarquer sur le "Télémaque", il confia ses meubles en dépôt à Mme Trébuchet. Ce fut l'objet d'une nouvelle fouille de La Renaudière, le 6 Avril 1793, sous la direction du citoyen Buron, du Grand-Auverné et de citoyens de la Mayenne. Rien ne fut découvert. Quatre jours après, nouvelles fouilles et menace d'arrestation par un aubergiste de Saint-Mars-la-Jaille. Effarée, perdant la tête, Mme Trébuchet révéla tout ce qu'elle avait. Tout fut saisi. Elle partit toute émue pour Nantes auprès de ses petits-fils. Elle en revint le 17 Juillet 1793 accompagné de son petit-fils Louis Trébuchet. Le Petit-Auverné était plus sûr que la grande ville. Mme Trébuchet ne quitta plus La Renaudière où elle sera en 1796 à l'époque de la Chouannerie, toujours en butte à l'animosité des patriotes (qui occupèrent militairement La Renaudière et y soutinrent un violent combat contre les Chouans; à cette époque le futur membre de la famille, le capitaine Hugo, se trouvait dans la région et dans l'autre camp).

En effet, en 1796, le général Humbert arrive à Chateaubriant pour lutter contre les Chouans de la région et les pillages des forges. Le capitaine Hugo et le commandant Muscar, responsable des massacres du Château d'Aux (210 Chouans tués) sont dans la région. Le commandant Muscar se joint au général Humbert pour lutter contre la Chouannerie dont les chefs dans la région sont Jean Terrien "Coeur de Lion", Jean Pacory d'Issé "Coeur de Roi", et le chevalier Le Maignan de Herebise, du Petit-Auverné. Muscar décide de se livrer à des razzias dans les communes de Moisdon et du Grand et Petit-Auverné en représailles, mais aussi par cupidité. Le général Humbert et Muscar s'installent donc à cette époque avec le butin de leurs pillages de Moisdon et du Grand-Auverné dans la propriété de La Renaudière au Petit-Auverné, qui leur sert de quartier général. La riposte des Chouans est immédiate : le 2 Février 1796, Terrien se lance à l'attaque de La Renaudière avec les chasseurs de Bourmont conduits par le Comte de Châtillon; les bleus sont exterminés.

La propriété subit des dommages. Par la suite, le général Humbert continue ses pillages, mais sur plaintes des gens d'Auverné, notamment Mme Trébuchet-Robin, propriétaire de La Renaudière et de Mlle Le Maignan de Heurtbise qui témoignait des violences et pillages, le Général Humbert est

rappelé par Paris. Le 16 Mai 1796, Scepeaux signe la paix avec Hoche. Ce n'est pas le seul cas où, dans cette région, la famille prend une part plus ou moins active à la Chouannerie (on cite le cas de l'abbé Le Métayer, cousin des enfants de Jean-François Trébuchet, qui fut un chouan très militant). Mais la famille est terriblement divisée, sans que l'union soit brisée.

Les deux enfants de Jean-François Trébuchet, confiés à leur tante et cousine Louis Trébuchet Le Normand, semblent donc avoir été dans un milieu " blanc ". Ces deux enfants restèrent assez peu de temps, semble-t-il, avec leur tante.

L'aînée, Renée-Rose, avait 15 ans à la mort de son père en 1783. Nous ne savons pas grand chose sur elle. Peut-être dut-elle assez vite rejoindre ses jeunes frères à Nantes où ils étaient confiés à leur grand-père Le Normand. En tout cas, elle mourut en 1795, à la veille de ses 27 ans, à Nantes, semble-t-il, où elle aurait tenu le ménage de son grand-père. Elle semble être restée célibataire, en tout cas elle n'eut pas de postérité.

La seconde, Madeleine Françoise, est beaucoup moins connue. Elle avait presque 14 ans à la mort de son père. Sans doute, elle aussi passa-t-elle assez rapidement à la charge de son grand-père. Toujours est-il que finalement elle voulut se faire ursuline à Nantes, où l'une de ses tantes, Rose Elisabeth Le Normand du Buisson, était elle-même religieuse. Elle entra donc au noviciat en 1787, à 18 ans. Mais elle n'eut pas de chance : quelques jours avant sa profession en 1789, Mgr de la Laurencie, évêque de Nantes, défendit à la Supérieure, le Mère Anne Davoynes, de procéder à l'émission des voeux de cette novice, les affaires politiques prenant un caractère fort alarmant pour les communautés et les voeux de religion étant en voie d'être supprimés par l'Assemblée Constituante. Madeleine prolongea donc son noviciat jusqu'en 1806 (elle avait alors 37 ans); entre temps, elle suivit toutes les péripéties de la communauté des Ursulines de Nantes (sauf la prison), et avec sa tante Le Normand elle se consacra, plus ou moins dans la clandestinité, à l'éducation et l'enseignement des enfants, et aussi à la vieillesse de son terrible grand-père Le Normand, juge au Tribunal Révolutionnaire. Elle mourut au monastère de Nantes le 24 Juillet 1859, presque nonagénaire, sans infirmités et sans même avoir besoin de lunettes pour lire.

Telle est la carrière des deux filles aînées de Jean-François Trébuchet, celles qui avaient été confiées primitivement à la tante Trébuchet Le Normand.

La quatrième enfant de Jean-François était encore une fille : Sophie, la future mère de Victor Hugo. Là, les choses ne se passent pas du tout de la même façon. Au point de vue religieux et politique, Sophie va être très différente, peu soucieuse de catholicisme (pas de mariage religieux, pas de baptême pour Victor Hugo), royaliste de type voltairien et amoureuse du capitaine Hugo venu dans la région pour écraser les chouans ...

C'est que Sophie a été confiée, au moment de la mort de son père (elle avait alors 11 ans) à la " tante Robin ". Françoise-Louise Trébuchet, femme de René Robin, était soeur de Jean-François. Née en 1724, elle était en 1783 veuve de René Robin depuis déjà trente ans. Son mari était notaire, procureur fiscal à la Chapelle-Glain et à la Motte-Glain. Elle avait eu deux enfants : le garçon était mort tout jeune; la fille (qui était la marraine de Sophie, sa cousine) était mariée depuis 1778 à Louis Mathis, originaire de Dourdan et établi négociant à Nantes. C'est de ce côté que les idées " avancées " vont s'infiltrer chez Sophie, c'est du moins ce que suggère la tradition de la famille.

Sur la tante Robin, voici d'abord ce que dit Joséphine Allory, ursuline, dans son histoire de la généalogie Trébuchet (très souvent mal informée par ailleurs !) :

“ Renée-Françoise Trébuchet naquit à la Chapelle-Glain le 10 Mai 1724 (la bonne Mère Joséphine commence par se tromper en confondant la mère et la fille ! La tante Robin s'appelait Françoise-Louise; elle était bien née à cette date-là, mais au Petit-Auverné). Mariée en 1747 à René-Antoine Robin, originaire de Juigné-les-Monthiers, descendant d'une famille de procureurs, notaire et procureur lui-même de plusieurs juridictions. Elle eut une fille, Renée-Françoise Robin, qui se maria en 1778 à Louis François Mathis, négociant à Nantes. Mme Robin perdit son mari de bonne heure La Chapelle-Glain, centre des affaires de son mari, fut longtemps sa résidence. Dans le partage des biens de ses parents en 1764 (??), elle eut pour lot la Champollière ou Champellière, en Saint-Julien de Vouvantes. En 1767, Mme Robin achète de sa nièce, Jeanne Lhotellier, fille de sa soeur Jeanne, la propriété de l'Hôtel Guillaume Roux, au bourg d'Auverné. En 1780, elle vient habiter Nantes avec sa fille et s'établit dans la Basse Grande Rue. Lorsque les enfants de son frère Jean-François devinrent orphelins, elle se chargea de sa nièce Sophie (Mme Hugo, mère de Victor). Mme Robin mourut à Chateaubriant le 20 Juin 1810, âgée de 86 ans. Mme Mathis, sa fille, sur laquelle ne se trouve aucun détail, mourut en 1826 ou 1828. Elle devait approcher de 80 ans ”.

Plus intéressants et plus scientifiques sont les renseignements fournis par l'abbé Bourdeaut :

“ Mme Robin eut une grande influence sur la formation de sa nièce Sophie Trébuchet, qu'elle avait accueillie et quasiment adoptée à la mort du capitaine Jean-François Trébuchet.

Or, Sophie Trébuchet est une exception au sein de la famille Trébuchet. Elle fut, en apparence tout au moins, rebelle au sentiment religieux, très attachée à ses intérêts, fière des honneurs auxquels était parvenu son mari, le Général Hugo et n'eut d'affection véritable que pour ses enfants. Il semble que ces traits qui la séparent nettement de ses frères et soeurs viennent de l'éducation reçue dans la maison de sa tante Robin.

Françoise-Louise Trébuchet, baptisée au Petit-Auverné le 20 Mai 1724, fut mariée à René-Antoine Robin, de la Champollière, qui mourut le 22 Novembre 1753.

Elle eut deux enfants :

- une fille, Renée Françoise, baptisée le 29 Mars 1749, qui devint Mme Mathis
- un garçon, Charles François, né posthume en 1754, mort en bas âge à la Chapelle-Glain.

Madame Robin Trébuchet, dernière survivante des enfants de Jean Trébuchet et de Françoise Louvigné, mena la vie d'une petite bourgeoise de campagne. Son mari était notaire de campagne et également procureur fiscal de la Motte-Glain, du Prieuré de Juigné-les-Moutiers, et de diverses petites juridictions ecclésiastiques ou civiles. Les notaires de cette époque étaient de petits propriétaires qui cultivaient eux-mêmes leur patrimoine, tout en tenant leur cabinet d'affaires. Ce cabinet était souvent très modeste.... Tel semble avoir été le cas chez M. Robin, bien qu'il fut le gérant de la magnifique terre de la Motte, château du Maréchal de Gié. Mais les Le Lou, les Robineau de la Rochequerie, successeurs de l'opulent Maréchal, n'en avaient plus ni la puissance financière ni le relief politique.

Par son mari, Mme Robin était apparentée à toutes les familles du clerc du pays. Le parrain de sa fille fut M. Frenais de la Richardais, sénéchal de la Motte, dont le fils, M. Frenais-Beaumont, procureur à l'Amirauté de Nantes, membre de l'Académie de Tours, ami et protégé de M. de Sartines, ministre de la Marine, jouera un grand rôle à Juigné et à Chateaubriant, lors de l'insurrection bretonne en 1793; il fut un des promoteurs du passage de la Loire par les Vendéens.

Mme Robin, devenue veuve après 5 ans de mariage, sut tenir fermement sa maison. Elle était entendue aux affaires, tripla son capital de 600 livres. Plus tard, Sophie Trébuchet, comme sa tante,

sut pratiquer l'économie et gérer ses intérêts. Elle transmet ces qualités au poète Victor Hugo, son fils.

Mme Robin possédait au Petit-Auverné les deux closeries de l'Hôtel Roal et de la Tannerie où Sophie passait ses vacances avec sa tante. Après avoir vendu une partie de ses biens, Mme Robin se retira à Nantes, mais conserva toujours un petit pied à terre au Petit-Auverné. Elle était en excellente relation avec les familles nobles du voisinage et particulièrement avec M. Le Maignan de Heurtebise. Dans les registres de l'état-civil, on retrouve pêle-mêle les signatures des Dames Robin, Mathis, Trébuchet encadrée par celle des deux frères Le Maignan, deux futurs aides de camp de Bonchamp, le chef vendéen.

Avec l'entente des affaires, l'esprit d'économie, l'attache au pays natal, des relations faciles et suivies dans le monde de la bourgeoisie locale rurale, Mme Robin avait le goût du théâtre et aimait les tragédies de Voltaire

Mme Robin, après la mort de son mari, vint habiter Nantes, rue Saint-Clément. Le 22 Janvier 1778, elle y mariait sa fille Renée-Françoise Robin, à Louis Mathis, commis général, domicilié rue de Gorges à Nantes. C'était un beauceron de Saint-Germain de Dourdan. Le jeune ménage était sans dot. Mme Robin survint à ses besoins, gardant en échange les revenus de sa fille. Grande fête familiale lors du mariage : tous les Trébuchet, les Le Normand, les Daniel se rassemblèrent et signèrent le contrat de mariage. M. Louis Mathis, commerçant avisé, dirigea peu à peu sa belle-mère. Il lui fit vendre La Champollière et la Tannerie. Il fit des économies et acquit, en 1791, pour 6 000 livres pour lui et sa femme une rente viagère sur les biens de M. Le Petit du Bois Souchard.

Au début de Germinal An II, le citoyen Mathis est nommé collaborateur du citoyen Villeneuve, agent général de la République, ayant pour mission d'inspecter étangs et marais susceptibles d'être asséchés et cultivés en Loire-Inférieures. Ils visitent tous deux le département et songent un instant à assécher la Brière. Puis Villeneuve regagne Paris où le Comité de Salut Public le nomme membre de la Commission du Commerce et des Approvisionnements. C'était un doux maniaque sous sa protection.

Après le départ de Villeneuve, Mathis devient fonctionnaire du District de Nantess, chef du Bureau du Dessèchement des Etangs et Marais. Aucun marais ne fut jamais desséché et ce bureau devint la Direction de l'Agriculture et des Arts. En floréal, An III, M. Mathis rédige un mémoire sur la canalisation de l'Erdre de Niort à sa source et l'envoi à Paris. Il avait sous ses ordres deux ou quatre commis.

A l'époque de la Terreur, Mme Robin s'installe à Chateaubriant où elle possédait une maison rue du Couère. La petite ville connut comme Nantes des heures dramatiques et des scènes scandaleuses. Mais, ni Mme Robin, ni Sophie Trébuchet (qui vivait auprès d'elle jusqu'à son mariage à Paris en 1797) ne renouèrent alors leurs relations avec leurs anciens voisins amis. Le temps de la Paix et de l'Amitié était passé : des deux fils La Maignan, soldats dans l'armée de Bonchamp, l'un avait été tué au Mans, l'autre se cachait dans les landes depuis la défaite de Savenay, groupant en compagnie de Terrien "Coeur de Lion", les survivants de la défaite vendéenne.

Quant à leurs soeurs, elles étaient en prison à Rennes, et ne reviendront qu'après le 8 Thermidor au Petit-Auverné.

Revoir les Fresnais est non moins difficile. Tous travaillent à se faire oublier depuis que Toussaint Fresnais de Beaumont, ex-procureur de l'Amirauté de Nantes, commandant de la

Compagnie dite “ de la Forêt de Juigné ”, dans l’armée de Bonchamp, a été exécuté à Chateaubriant. A cause de son gendre, Mme Robin ne se serait pas permis de les revoir.

Mme Robin ne quitta plus Chateaubriant. Ni ses neveux Trébuchet, ni Sophie Trébuchet, devenue Mme Hugo, ne l’oublèrent. Ils s’écrivaient. Elle mourut rue du Couéré à Chateaubriant (on voit encore la maison en 1976) le 20 Juin 1810 à l’âge de 86 ans. (Son gendre, M. Mathis, mourut en 1804). Quant à Mme Mathis, née Robin (la marraine de Sophie Trébuchet), elle se fixa définitivement à Nantes où elle mourut le 15 Décembre 1821, quai de la Fosse, à l’angle de la rue des Capucins. Mme Mathis Robin a laissé tout son héritage à son cousin Marie-Joseph Trébuchet de Nantes (notre ancêtre). Les Hugo n’entretenaient alors plus grandes relations épistolaires avec elle.

Tel est le récit de l’abbé Bourdeaut. Je note que, d’après ce récit, les Hugo n’héritent pas; or Mme Mathis était pourtant la marraine de Sophie Hugo, qui était morte six mois auparavant.

Les quatre derniers enfants de Jean-François Trébuchet ont été confiés à la garde de leur grand-père Le Normand du Buisson, le juge au Tribunal révolutionnaire de Nantes, qui a 59 ans à la mort de son gendre.

Ces quatre enfants sont :

- Marguerite, qui a 13 ans à la mort de son père et est la troisième de la famille. Nous ne savons rien sur elle; elle vivait encore en 1794. Elle a dû mourir peu de temps après et rester célibataire; son nom n’apparaît pas dans les actes de successions diverses du tout début du 19ème siècle.

- Jean-Louis, qui avait dix ans à la mort de son père, désirait devenir lui aussi capitaine de navire (il était l’aîné des garçons); il dut entrer très jeune dans la marine; il fut pilotin et mourut en mer en 1793 (à 20 ans) dans la région des Antilles lors d’une campagne contre les Anglais.

- Auguste, qui avait 8 ans lors de la mort de son père, n’avait pas autant d’ambition, d’après les traditions familiales assez sévères sur son cas : il ne cherchait qu’à être simple marin. Lui aussi mourut en mer, également pilotin, en Décembre 1792, donc à l’âge de 17 ans.

-Marie-Joseph, qui n’avait pas encore 5 ans à la mort de son père, est le seul garçon à avoir eu une postérité: c’est notre ancêtre.

Ainsi, le capitaine Jean-François Trébuchet n’a eu de petits-enfants que de deux de ses enfants (sur 8) : Sophie Hugo et notre aïeul Marie-Joseph Trébuchet. Les seuls enfants qui ont vécu au-delà de 30 ans sont Sophie, qui mourra à 49 ans; notre grand-père, qui mourra à 50 ans, et Madeleine, l’ursuline, qui atteindra presque les 90 ans.